



OPÉRATIONS CONJOINTES INTERPOL DE LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ DANS LA RÉGION ASIE-PACIFIQUE SUD (ASPJOC)

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet ASPJOC vise à renforcer les capacités des services nationaux chargés de l'application de la loi en Asie et dans le Pacifique Sud en matière de prévention, de détection, d'enquête et de lutte contre la cybercriminalité en :

- recueillant et analysant les informations relatives aux activités cybercriminelles ;
- promouvant la coopération et les bonnes pratiques entre les pays membres de la région Asie-Pacifique Sud ;
- facilitant et menant des actions coordonnées et fondées sur le renseignement contre la cybercriminalité.

Durée : du 1er juin 2024 au 31 mars 2025 (phase 1)

Pays membres bénéficiaires : Brunéi, Cambodge, Fidji, Îles Marshall, Îles Salomon, Indonésie, Kiribati, Laos, Malaisie, Nauru, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Samoa, Singapour, Thaïlande, Timor-Leste, Tonga, Vanuatu et Viet Nam.

Donateur : Bureau des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement du Royaume-Uni



ACTIVITÉS MENÉES DANS LE CADRE DU PROJET

INTERPOL met en œuvre le projet ASPJOC par l'intermédiaire de son Bureau pour les opérations de lutte contre la cybercriminalité dans la région Asie-Pacifique Sud. Ce dernier apporte un soutien aux pays membres en matière de lutte contre la cybercriminalité dans quatre principaux domaines d'activité :

1. Appui en matière d'analyse et renseignements sur les menaces

Publication et diffusion de panoramas sur les cybermenaces, de conseils et de rapports d'activité pour fournir aux pays membres de la région Asie-Pacifique Sud des analyses actualisées sur les cybermenaces et les tendances en matière de cybercriminalité dans la région, et leur permettre de prioriser leurs ressources et prendre des décisions stratégiques.

2. Campagnes de sensibilisation

Fourniture de conseils pratiques pour repérer les cybermenaces pertinentes, appui aux efforts de prévention entrepris par les services chargés de l'application de la loi afin d'améliorer les résultats opérationnels produits et promotion de bonnes pratiques dans le cyberspace pour les particuliers et les organisations de la région Asie-Pacifique Sud.

3. Cadre opérationnel conjoint et réunions du groupe de travail

Mise en place de mécanismes et de plateformes pour des échanges d'informations sécurisés et efficaces entre les services chargés de l'application de la loi de la région Asie-Pacifique Sud, d'autres organisations intergouvernementales et des partenaires du secteur privé engagés dans la lutte contre la cybercriminalité.

4. Soutien aux enquêtes et coordination opérationnelle

Encadrement d'opérations fondées sur le renseignement, d'actions coordonnées et d'efforts de lutte contre les actes de cybercriminalité, les infrastructures connexes et leurs auteurs opérant en Asie et dans le Pacifique Sud ou ayant une incidence sur la région.

Le Bureau pour les opérations de lutte contre la cybercriminalité dans la région Asie-Pacifique Sud travaille en étroite collaboration avec les parties prenantes concernées, le secteur privé, et d'autres partenaires clés afin de mieux aider les services chargés de l'application de la loi à réduire les conséquences de la cybercriminalité.



INTERPOL

INTERPOL Global Complex for Innovation
18 Napier Road
Singapore 258510
www.interpol.int